

Solidarité Toulouse – Libération et arrêt des poursuites

Le 5 juillet dernier, une dizaine de personnes ont pénétré dans les locaux de la Protection judiciaire de la jeunesse, à Labège, pour manifester contre l’incarcération des mineurEs. En dépit du fait que, au dire même du procureur, l’action menée « n’a finalement fait que peu de dégâts », la répression s’exerce aujourd’hui de façon brutale et arbitraire.

Une centaine de gendarmes ont en effet opéré le 15 novembre à Toulouse des perquisitions et procédé à une dizaine d’interpellations dans sept lieux d’habitation, pour l’essentiel des squats — embarquant au passage une famille de sans-papiers—, et bien sûr ordinateurs et écrits divers. Ils ont placé en garde à vue six personnes (que la presse, à son habitude, et suivant en cela le ciblage policier destiné à criminaliser au maximum, s’est empressée de classer dans les « mouvances anarchistes »), et quatre d’entre elles se trouvent depuis en détention à la maison d’arrêt de Toulouse-Seysse.

Comme d’habitude, le juge a refusé la mise en liberté provisoire pour ces personnes, alors que les garanties de représentation étaient présentées, au prétexte qu’elles pourraient communiquer ensemble et prendre la fuite. Dix jours après leur mise en détention, elles se trouvent toujours privées de tout contact avec l’extérieur : les mandats, le courrier et les affaires personnelles tardent à leur arriver. Bref, tout est mis en œuvre pour maintenir la pression sur les inculpéEs et tenter de les faire craquer.

Ils / elles sont accuséEs « de participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destruction ou de dégradations de biens ; violence commise en réunion sans incapacité ; dégradation ou détérioration du bien d’autrui commise en réunion ». Des faits minimes, une action de solidarité, mais des chefs d’inculpation très lourds et qui risquent d’être lourds de conséquences.

Que ces personnes soient impliquées ou non dans cette action n’a pas d’importance, tant il est juste sur le fond d’avoir exprimé sa solidarité avec celles et ceux qui subissent la répression de manière brutale, ici les jeunes prisonnierEs de Lavaur qui se sont mutinéEs en mai 2011.

Quand l’Etat enferme pour quelques graffitis, il tente de terroriser ses détracteurs et à tous ceux et celles qui, frappéEs de plein fouet par la débâcle économique, se risqueraient à quelques actions directes expropriatrices et/ou revendicatives.

Ce n’est pas un milieu que l’on cible, c’est la capacité d’action de toute lutte. C’est pourquoi nous appelons à dénoncer à la fois la politique sécuritaire – dont la récente réforme sur la répression de la jeunesse ainsi que l’annonce d’un prochain décret permettant un fichage centralisé de la jeunesse (justice/école/santé) constituent des épisodes supplémentaires – et la répression menée à l’encontre des personnes actuellement incarcérées et poursuivies. L’époque résonne du bruit de bottes. Omniprésence de flics et de militaires sur la voie publique, multiplication des fichiers, délation institutionnelle, interdictions et amendes en tout genre... : la pression policière s’accroît sans cesse sur la population ; contrôles, surveillances et contraintes sont le lot quotidien de tout un chacun, particulièrement des pauvres.

Ils / elles nient les faits.



**Nous ne voulons pas de ce monde
qui nous contrôle et nous emmure.
Leurs matraques ne nous feront pas taire,
ni marcher d’un seul pas**

Pour se tenir informé des journées, des soirées et des manifs de solidarité organisées :

<http://pourelaliberte.noblogs.org/>

Soutien financier pour les frais de justice et la cantine en prison : envoyez vos chèques à l’ordre de :

« Maria », CAJ, c/o Canal Sud, 40 rue Alfred-Duméril, 31400 Toulouse